



Compte rendu de la CAPL n° 1 de notation Inspecteurs FF / FGP

du 15 juin 2012

Comme il est devenu habituel depuis quelques années, le Président a communiqué le nombre de majorations disponibles.

Pour cette CAPL la réserve de majoration conservée était de :

- 2 +0,02 pour les agents concernés par des échelons variables (1 appel),
- 2 +0,02 pour les agents concernés par l'échelon terminal (3 appels).

Aucune majoration de +0,06 n'était disponible, ce qui rendait de facto caduc tout appel de notation visant l'obtention de cette bonification maximale.

Il n'y a eu cette année que 4 appels de note d'inspecteurs issus de la filière fiscale et aucun d'inspecteurs issus de la filière gestion publique.

2 dossiers étaient défendus par les élus de la CGT FINANCES PUBLIQUES (2 pour l'échelon terminal).

Pour l'unique dossier concernant les échelons variables :

- ♦ La demande portait uniquement sur la révision de la note chiffrée : il a été accordé une majoration de +0,02.
- ♦ L'autre majoration de +0,02 mise en réserve n'a pas été attribuée en l'absence d'appel.

Pour les 3 dossiers concernant l'échelon terminal :

Les élus de la CGT FINANCES PUBLIQUES ont souligné l'effet psychologique très négatif de la baisse de note constatée par les échelons terminaux cette année.

Même si cette baisse n'influe pas sur la situation réelle des agents et reste purement technique, elle a été très mal perçue.

Cet effet n'a pas assez été anticipé par les notateurs.

- ♦ Les 3 demandes portaient uniquement sur la révision de la note chiffrée.
- ♦ En l'absence de +0,06 en réserve, les 2 agents ayant initialement bénéficié de la majoration de +0,02 n'ont pu voir leur situation bonifiée,
- ♦ pour le 3^{ème} dossier, l'agent ayant initialement bénéficié de la majoration de +0,01, il a été accordé une majoration de +0,02.
- ♦ L'autre majoration de + 0,02 mise en réserve n'a pu être attribuée en l'absence d'autre appel.

Les élus de la CGT FINANCES PUBLIQUES ont souligné l'inégalité existant entre les agents de la filière gestion publique qui ont un vrai niveau d'appel avec possibilité d'un avis favorable en local pour l'obtention d'un +0,06, et ceux de la filière fiscale qui n'ont encore qu'une possibilité d'évocation.

CALENDRIER

La prochaine CAPL n° 1 sera relative aux mouvements de mutation des cadres A des deux filières et se tiendra le mardi 10 juillet 2012.